

Candidature à la présidence de la commission  
« Formation et insertion professionnelle »  
de la CPU

François Germinet  
Janvier 2021

Chères et chers collègues,

J'ai le plaisir de vous adresser ma candidature à la présidence de la commission formation et insertion professionnelle de la CPU.

Le cruel contexte sanitaire vient aujourd'hui se surajouter à la transformation de l'enseignement supérieur et de la recherche qui touche nos établissements, universités et écoles, avec tout à la fois, notamment :

- x la continuelle hausse démographique post-bac et en master ;
- x la mise en oeuvre des lois « orientation et réussite des étudiants » et « choisir son avenir professionnel » ;
- x les programmes du PIA et de l'Europe.

Dans l'urgence de 2021, il nous faudra continuer à palier la situation, nous adapter au mieux au quotidien, aider les plus fragiles, échanger sur nos dispositifs internes, obtenir les enveloppes financières nécessaires, tout en continuant à réclamer la réouverture de nos campus la plus large qu'il soit possible dans le contexte. Nous aurons certainement également au cours de l'année 2021 à réaliser le bilan de cette période si étrange, qui à la fois démontre une nouvelle fois l'indéniable plus-value du présentiel dans nos missions et laisse entrevoir des évolutions liées à l'usage raisonné et maîtrisé des outils digitaux.

Et pendant ce temps là...

Comme indiqué plus haut, la rentrée s'annonce explosive avec son nouveau flot d'étudiants néo-bacheliers aux profils très divers, tant par l'origine de leur baccalauréat, le choix de leurs spécialités, que par leur niveau. Les moyens du plan de relance ne suffisent pas à répondre à l'urgence de la situation, car ce sont des moyens pérennes dont nous avons besoin. Mais les moyens nécessaires pour l'accueil des néo-bacheliers n'évident pas non plus la question de l'adéquation de l'offre d'enseignement supérieur aux besoins d'orientation de ces jeunes étudiants.

La diversification des formations et des parcours en premier cycle est en cours. La commission FIP sera en première ligne, avec le réseau des VP CFVU et avec la Courroie, pour analyser et accompagner ce mouvement : principe de spécialisation progressive en licence générale, transformation des DUT en BUT, ouverture de licences professionnelles en 3 ans, bachelors des écoles, dispositifs de Bac+1 et d'année zéro, passerelles, réforme de l'accès aux études de santé, certification en langue, campus des métiers et des qualifications, tout cela dans le cadre de politiques de site qui intègrent également le lien avec l'infra-bac et donc l'orientation.

La réforme d'accès aux masters touche à sa fin avec l'introduction de la sélection en M1 également en psychologie et en droit. Des ajustements seront nécessaires pour faire face à l'afflux d'étudiants, tant sur le nombre de places en master (et donc leur financement) que sur les modalités d'accès. Mentionnons également la réforme des concours d'accès aux fonctions de professeurs, qui amène son lot de transformations des maquettes des masters MEEF en ce moment même, mais également le sujet de la formation aux enjeux de la laïcité, principe fondateur de notre démocratie.

Si ces sujets nous concernent au premier chef et quotidiennement, ils ne doivent pas masquer les enjeux cruciaux qui sont en train de se jouer en ce moment pour nos établissements autour de la réforme des financements de la formation professionnelle (apprentissage et formation continue) et de la mise en place de ses acteurs comme « France Compétences », les OPCO, ou de nouveaux

CFA. Les enjeux sont tout autant académiques que financiers. Notre future capacité à accueillir en nombre des apprentis et à mobiliser le CPF (Compte Personnel de Formation) en formation continue en dépend. Le risque d'une marginalisation de l'enseignement supérieur sur ces sujets pourtant critiques est bien là. La CPU doit être en première ligne, épaulée par le réseau « FCU », pour positionner l'enseignement supérieur public comme un acteur clef de la relance du pays par l'apprentissage et la formation continue, avec les bons niveaux de financement et la bonne validation de la certification de nos diplômes et de nos structures internes porteuses.

Mentionnons que nous aurons à faire le bilan du PIA3 en matière de formation et d'insertion professionnelle, et à suivre de près les orientations du PIA4 dont on commence à entrevoir les contours. Nous suivrons également l'évolution de l'échelon européen, avec la mise en place des universités européennes, les réflexions autour des diplômes européens, mais aussi l'impact du Brexit sur nos relations avec les universités britanniques et la mobilité étudiante. Au-delà de l'Europe, la reprise de la mobilité internationale post-COVID sera un sujet, entre nous mais aussi avec Campus France : quelle mobilité, pour qui, pour quoi ? Ainsi que nos relations avec les pays émergents, et les programmes d'aide de l'« Agence Française du Développement ».

Enfin, il me semble important de noter que la crise sanitaire actuelle fait ressortir de manière criante la crise plus globale de nos sociétés à l'échelle planétaire. Les enjeux de transition au sens large (écologique, digitale, économique, sociale) touchent très profondément les esprits et les aspirations des jeunes générations qui choisissent nos établissements et que nous avons la chance d'accueillir. Comment penser notre rôle par rapport à cela ? Est-ce que cela nous appelle à une responsabilité plus importante encore que celle que nous endossons avec plaisir, à savoir transmettre nos connaissances à nos étudiants et accompagner leur insertion professionnelle ? Autant de réflexions importantes que nous avons dans nos établissements et qu'il conviendra peut-être de partager.

Je termine ce bref et incomplet tour d'horizon des dossiers à venir en indiquant que je me présente avec d'ores et déjà deux vice-présidences, celles de Virginie Laval (Présidente de l'Université de Poitiers) et d'Olivier Faron (Administrateur Général du CNAM). Je lancerai un appel pour d'éventuelles autres vice-présidences en vue de la prochaine réunion de la commission FIP, dans l'hypothèse où vous m'apporteriez votre confiance.

Permettez-moi de vous renouveler mes sentiments solidaires en cette période si compliquée pour toutes et tous au sein de nos établissements, et alors même que nous devons néanmoins continuer à garder le cap de la place de l'enseignement supérieur public que nous voulons en France et à l'échelle internationale.



François Germinet  
Professeur des universités en mathématiques  
Président de CY Cergy Paris Université

NB : Située en région parisienne, CY Cergy Paris Université est une université de 25 000 étudiants, « pluridisciplinaire hors santé » comme on dit ! Elle est également chef de file de la politique de site « CY Alliance » avec 10 autres écoles publiques et privées (soit 45 000 étudiants en tout). Elle participe à l'université européenne « EUTOPIA ».

J'ai été élu à la présidence de CY Cergy Paris Université en mars 2020, après avoir été président de l'université de Cergy-Pontoise.